



Le test d'activité agricole en Normandie

Retour sur expériences
et témoignages
2018-2020

Partout en France, les espaces-test agricoles proposent à des personnes qui souhaitent devenir agriculteur de tester leur activité avant de se lancer dans l'aventure de l'installation. En Normandie, le premier espace-test agricole a été créé en 2012 en partenariat avec le CFPPA de Coutances, dans la Manche. Depuis, de nombreuses initiatives sont nées des volontés de collectivités locales, d'agriculteurs et de porteurs de projet. En 2020, près de 40 personnes se testent en Normandie.

Un travail collaboratif

Ce livret est le fruit d'une collaboration menée entre 2018 et 2020 par plusieurs structures qui accompagnent à la création d'activité et à l'installation agricole et animée par la Coopérative d'activité et d'emploi Rhizome. Il présente des témoignages et les trajectoires empruntées par ceux qui veulent entreprendre un projet agricole et pour qui le test est un formidable outil pour apprendre le métier, découvrir un territoire, affiner les itinéraires techniques, mettre en place ses débouchés et inventer de nouveaux produits.

Faciliter les parcours

Le test d'activité agricole a pour but de faciliter les parcours qui mènent à l'installation en offrant le plus de chances de réussir son projet tout en laissant la possibilité de l'abandonner si les conditions ne permettent pas une installation pérenne.



L'espace-test, un outil pour favoriser l'installation- transmission



En France, un quart des exploitations agricoles pourraient disparaître d'ici cinq ans car le nombre des installations (13 000 en 2019) ne compense pas celui des cessations d'activité. Par ailleurs, un tiers des chefs d'exploitation agricole a plus de 55 ans et la moitié atteindra l'âge de la retraite en 2026. Enfin, le nombre d'agriculteurs a diminué de 50 % depuis les années 1990. En Normandie, il existe aujourd'hui environ 31 000 exploitations agricoles contre plus de 77 500 en 1998. Elles couvrent plus de 2 millions d'hectares, soit 70 % du territoire.

Renouvellement des générations

Dans son avis *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !*, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) alertait en mai 2020

sur le danger pesant sur l'agriculture française qui ne serait plus en mesure de « *garantir la sécurité alimentaire dans les prochaines décennies, d'assurer le dynamisme des zones rurales, et de réussir la transition écologique qui s'impose* ». Le renouvellement des générations agricoles est au cœur de multiples enjeux : aménagement, vitalité et attractivité des territoires, sécurité et autonomie alimentaire, emploi, protection de l'environnement et des ressources naturelles...

Nouveaux profils

Y répondre, c'est aussi prendre en compte les nouveaux profils d'agriculteurs. En 2017, en France, 32 % des installations ayant bénéficié d'aides publiques (Dotation jeunes agriculteurs) ont été réalisées hors cadre

familial et pour les deux tiers d'entre elles, dans une démarche d'agriculture biologique. On compte aussi de plus en plus de femmes : 28 % des chefs d'exploitation. Désormais, on peut « devenir paysan » après avoir été éducateur ou tailleur de pierre et faire un autre métier après. La sociologie paysanne évolue, tirée par une nouvelle génération qui cherche à donner du sens à sa vie à travers des projets agricoles en harmonie avec leur environnement. Nombreux sont ceux qui ont à cœur de créer leur propre ferme, à leur image.

Mettre les mains dans la terre

Cependant, créer une ferme à partir de rien est un autre exercice que celui d'en reprendre une existante et ne nécessite pas les mêmes ressources, compétences et besoins d'accompagnement. C'est la raison pour laquelle, depuis le début des années 2000, de nouvelles formes d'installation ont émergé sous la forme de test d'activité. Des solutions devaient être imaginées pour permettre à des personnes ayant une formation courte ou une petite expérience agricole et qui avaient envie de s'installer, de mettre les mains dans la terre, de confronter leurs idées et leurs rêves avec l'exercice concret du métier. Comment supporter ce quotidien bien différent de celui d'un salarié du tertiaire ? Comment générer un revenu à partir d'une petite surface ? Comment vendre ? À qui ?, etc.

Redynamiser l'activité maraîchère

Les premiers espaces-test ont souvent été créés par des centres de formation pour adultes, les premiers confrontés à ce nouveau public non issu du milieu agricole, en reconversion professionnelle. En 2012, près de Coutances, le CFPPA, en partenariat avec la commune de Lingreville, a créé

l'espace-test agricole Biopousses. « *Biopousses est basé à Lingreville, qui a toujours eu une vocation de maraîchage : 30 maraîchers étaient installés il y a 30 ans. Il n'en restait plus que 5 en 2010, explique Xavier Jacquet, ancien élu de Lingreville et président de Biopousses. Sur 2,5 hectares et 3000 m² de serres, nous accueillons trois porteurs de projet chaque année. Quatre jeunes se sont installés ici après leur test, redynamisant l'activité maraîchère de la commune.* ».

Espaces-test permanents ou temporaires

Un deuxième espace-test permanent en maraîchage a été créé en 2015 à Cauville-sur-Mer, porté par l'agglomération havraise. Plus tard, d'autres ont proposé de se tester sur le futur lieu d'installation. C'est ce qu'on appelle un lieu-test temporaire : à l'issue de leur test, les porteurs de projet ont la possibilité de s'installer sur le site. En 2015, le Parc naturel régional du Perche a créé pour la première fois un lieu-test de ce type : un couple a pu se tester sur les terres d'un agriculteur avec des équipements mis à disposition par la communauté de communes. Depuis, sept autres lieux ont été créés dans le Perche, en élevage ovin, porcin, héliicole, production cidricole... Le test d'activité s'est peu à peu étendu à l'ensemble de la Normandie, avec la création de la Coopérative d'activité et d'emploi Rhizome fin 2016, de Nid'agri qui intervient dans l'Eure et la Seine-Maritime et réunit le réseau des Civam normands, Bio en Normandie, Terre de liens Normandie et Rhizome. La plupart des acteurs du test en Normandie sont membres du Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta) qui regroupe une soixantaine de membres en France.

● Un accompagnement individualisé et multiforme

Le test d'activité dure de un à trois ans pendant lesquels le porteur de projet va être hébergé juridiquement par une couveuse qui lui apporte un statut et un appui administratif et comptable. Les porteurs de projet peuvent se tester sur leurs terres, celles d'agriculteurs, de particuliers ou de collectivités. Le test nécessite de réunir trois ensembles de ressources : un lieu et des équipements pour produire ; un accompagnement (entreprise, projet, gestion, technique de production, insertion professionnelle et territoriale) ; un statut social (cf.p.30). Chaque fois, le porteur de projet et les structures d'accompagnement construisent ensemble les solutions pour réunir ces trois éléments. L'espace-test est une sorte de boîte à outils permettant de s'adapter aux différentes situations avec, au centre, les personnes qui veulent se tester et leur projet. Ainsi, les espaces-test s'inscrivent dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. L'accompagnement proposé aide le porteur

de projet à imaginer un modèle d'exploitation, tout en limitant les risques de l'installation : confronter une idée à la réalité du terrain, évaluer la faisabilité technique et économique du projet, développer un réseau de commercialisation, etc.

Un premier niveau d'accompagnement est assuré par les partenaires de l'espace-test agricole : accès à des terres, choix du matériel, mise à disposition d'équipements, recherche de financements, élaboration d'une stratégie d'entreprise, recherche de débouchés, gestion administrative et comptable, etc. Le porteur de projet a également besoin d'un accompagnement « métier » : techniques de culture, équipements, optimisation des surfaces, etc. Cet accompagnement est assuré par des conseillers techniques de Biopousses ou de Bio en Normandie ou des agriculteurs en activité. Des tutorats animés par des agriculteurs sont généralement mis en place en lien avec l'Ardear.





Expérimenter le changement professionnel et personnel

Au commencement de chacune des démarches de création d'activité observées dans les espaces-test agricoles de Normandie, il y a une envie, souvent plusieurs : mener une activité concrète de manière autonome, être « son propre patron », travailler en accord avec sa vision du monde... L'espace-test offre un temps dédié à l'expérimentation et pour créer son entreprise pas à pas. De nombreux porteurs de projet passent par le test pour « atterrir en douceur » dans leur nouvelle activité et/ou leur nouveau territoire. Car la création d'activité s'inscrit dans un processus de changement, amorcé par un parcours de reconversion professionnelle et un temps de formation, qui aboutit à l'acquisition d'un bien foncier, parfois à un déménagement et à l'engagement dans un projet nécessitant des investissements.

De l'idée au projet

Cette expérimentation se joue à plusieurs niveaux : humain, économique, territorial, technique. L'espace-test agricole s'efforce d'offrir un accompagnement pour l'ensemble de ces aspects et permet de vérifier que l'idée de départ peut mener à la création d'une activité viable, c'est-à-dire rémunératrice, et vivable, avec un temps de travail supportable et compatible avec l'environnement personnel. La logique entrepreneuriale caractéristique du test d'activité autorise la mise en place de solutions techniques et commerciales pouvant être ajustées au cours de la période de test qui ne peut pas excéder trois ans. Les porteurs de projet doivent alors faire le choix de s'installer ou de revoir leur projet.

Produire ses références et convaincre

Souvent, les porteurs de projet non issus du milieu agricole rêvent : ils connaissent peu l'activité agricole, peu le territoire, et ils projettent des images décalées. Sans rêve, pas de projet. Mais ils ont tout à prouver, notamment que leur activité est viable et qu'ils vont pouvoir en vivre. Or, bien souvent, il n'existe pas de références technico-économiques adaptées. Lorsqu'ils parlent de leur projet, on leur dit que cela va être difficile, au pire que cela n'est pas possible. Le test est un moyen pour eux de mesurer la viabilité de leur projet et de produire leurs propres références technico-économiques. C'est sur la base de son expérience, de ses chiffres, qu'ils pourront ensuite convaincre.

Ancrer le porteur de projet dans le territoire

La réussite d'un projet agricole repose en partie sur la capacité du porteur de projet à entrer en relation avec ses voisins, tisser des liens avec d'autres agriculteurs, composer avec la commune et plus largement les acteurs associatifs et commerciaux de son territoire. De cela dépendra sa capacité à mobiliser des coups de main, emprunter du matériel, vendre ses produits. Cette greffe nécessite que le porteur de projet soit incité à aller à la rencontre de ces acteurs locaux. Les campagnes ont trop de fois vu des personnes bien intentionnées

mais trop isolées pour pouvoir intégrer les réseaux d'acteurs locaux.

Des groupes d'appui locaux

C'est pourquoi, le plus souvent, l'espace-test crée un groupe d'appui local autour du ou des porteurs de projet : composé de techniciens des structures d'accompagnement et de tuteurs agriculteurs, il se réunit deux fois par an pour faire le point sur le projet. On y discute itinéraires techniques, matériel, équipements, terres, débouchés commerciaux, chiffres, fonctionnement de l'espace-test et on aide le testeur à tracer des perspectives pour la suite. Sarah Gilsoul (cf.p.26), de la Ferme de la Rue à Bretoncelles (61) met en relief cette solidarité : *« Quand on démarre une activité agricole, on se sent un peu seuls... Nous avons bénéficié de l'expertise d'autres porteurs de projets à travers le groupe d'appui créé par l'espace-test agricole du Perche spécialement pour nous. Les accompagnants nous ont apporté un cadre critique et bienveillant qui nous a permis de prendre du recul et gagner du temps en évitant quelques erreurs. »* L'espace-test agricole met également le porteur de projet en réseau avec des personnes nouvellement installées ou en test d'activité. Cet ancrage donne confiance à ces créateurs d'activité qui ont entamé des démarches entrepreneuriales courageuses, souvent éloignées de leur région d'origine et de leur milieu professionnel antérieur.



● **Mesurer la viabilité de son projet et produire ses propres références technico-économiques.**



Des solutions pour accéder au foncier

Trouver des terres, un lieu pour créer une activité agricole, est la première difficulté pour s'installer. Les terres se transmettent généralement en famille, entre voisins et un certain capital de confiance auprès d'un propriétaire ou d'un locataire est nécessaire. Le test d'activité est l'une des solutions pour s'intégrer dans un territoire et un milieu professionnel : il permet de se faire connaître, de faire la preuve de sa capacité à conduire une activité agricole et d'être reconnu comme un prétendant à la reprise de terre.

Mobiliser des ressources grâce au test

Une fois les terres identifiées, le test facilite la mobilisation de ressources financières ou des partenaires pour réaliser l'opération. Le testeur peut en effet faire valoir ses années de test pour démontrer la viabilité économique de son projet, notamment pour une activité « atypique ». Anthony Lecellier a procédé ainsi. Implanté à Putanges-le-Lac, il a créé son activité de boulangerie paysanne chez lui, avec son propre four à pain. Après quelques mois d'activité, il a trouvé des terres. Grâce à un portage foncier réalisé par la Société d'aménagement foncier et

d'établissement rural (Safer) avec le soutien de la Région Normandie, les terres ont été achetées par Terre de liens. D'autres procèdent autrement, le plus souvent par l'acquisition d'une maison d'habitation avec quelques hectares de terres agricoles. Mais cette solution est surtout adaptée à des projets nécessitant peu de terres agricoles : maraîchage, arboriculture, activité équestre, petit élevage... Même au sein de la famille, le test d'activité permet aux parents et enfants de vérifier la faisabilité d'une transmission. C'est le cas, dans ce recueil, de Clara Motte et Erwin Gaudin, à Cambremer dans le Calvados (cf.p. 18).

L'implication des communes

Ailleurs, des communes ou agglomérations mettent à disposition des terres agricoles. Dans le département de La Manche, la commune de La Lucerne d'Outremer et la communauté de communes de Granville, Terre et Mer, ont décidé de créer un espace-test agricole pour développer l'alimentation de proximité. Sur une parcelle de 4,5 hectares (ha) de terres de la commune, l'intercommunalité installe des équipements et confie le soin à Rhizome et Biopousses de les appuyer dans

ce projet et d'accueillir un maraîcher. La Communauté de communes des Sources de l'Orne a réalisé l'acquisition de 83 ha de terres avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sur lesquelles elle a créé un espace-test agricole où se sont installés deux jeunes agriculteurs.

Le fermage ou l'achat ?

Si l'acquisition de terres est souvent le premier réflexe des nouveaux entrants en agriculture, la location est pourtant très répandue dans le monde agricole. L'achat de terres représente un coût important qui limite la capacité des agriculteurs à se rémunérer. Selon le ministère de l'Agriculture, un quart des exploitations agricoles françaises sont propriétaires de la totalité de leurs terres. Le fermage représente 63 % de la surface agricole utilisée et son statut a été assoupli en 2006 avec la création d'un bail cessible hors cadre familial, afin de faciliter les transmissions.

223 fermes Terre de liens

Un Répertoire départ/installation (RDI) existe, géré par les chambres d'agriculture au niveau départemental. Mais son accès reste limité et son rythme d'actualisation pose problème : les voisins d'une propriété à vendre sont au courant bien avant les autres, qui souvent reçoivent l'information trop tard. Pour faciliter l'accès à la terre, des structures comme Terre de liens achètent pour le compte des porteurs de projet des terres pour ensuite leur louer. Créée en 2003, ce mouvement citoyen collecte de l'épargne et des dons, principalement auprès de



particuliers, pour soutenir l'installation agricole. En juillet 2020, 223 fermes avaient été acquises, soit 6 400 ha préservés et 376 exploitants installés, dont les deux tiers bénéficient d'un bail rural. Membre à part entière du réseau normand des espaces-test agricoles, Terre de liens Normandie appuie les testeurs dans leurs recherches de terres et leur financement.

Le rôle des collectivités pour développer les circuits courts et relocaliser les productions

Alors qu'au niveau national les circuits courts comptent pour 15 à 20 % des achats alimentaires, ce pourcentage est réduit de moitié environ en Normandie. Une marge de progression existe. Dans un contexte d'évolution des enjeux alimentaires et territoriaux (Loi Égalim, Projets alimentaires territoriaux - PAT...), les collectivités locales normandes séduites par les espaces-test sont de plus en plus nombreuses.

Accompagner l'installation

Elles y voient un outil pour favoriser l'installation et la transmission au niveau local, développer l'offre en produits locaux et préserver les ressources naturelles. Ces collectivités sont devenues des acteurs incon-



turnables de la transition agricole, notamment via une veille active sur leur territoire, permettant de déceler les manques au niveau local ou les potentialités. Par exemple, dans de nombreux territoires se créent des microbrasseries mais il est difficile de s'approvisionner en orge locale ou en houblon bio. Leur aide est précieuse lorsqu'il s'agit de réfléchir à des débouchés, des circuits de distribution locaux, une relocalisation de productions, voire une création de filière.

Un outil de développement territorial

Avec l'implication de nombreuses collectivités locales en Normandie, les espaces-test deviennent un véritable outil de développement ter-



● **Les espaces-test contribuent au redéploiement d'une agriculture de proximité et à la création de nouveaux produits et filières agricoles.**

ritorial. Elles peuvent agir à différents niveaux. Tout d'abord, en achetant des productions agricoles locales, notamment pour les cantines scolaires. Ensuite, en tant que maître d'œuvre de l'aménagement du territoire, elles ont le pouvoir d'affecter du foncier à tout nouvel entrant et de soutenir des initiatives, par exemple en modifiant le Plan local d'urbanisme intercommunal. Elles peuvent alors limiter l'artificialisation des sols, facteur important de changement climatique. Elles œuvrent à maintenir des activités en fonction de la demande locale et à développer les circuits courts et l'accès à une nourriture de qualité. Avec la profession agricole, elles peuvent mobiliser des crédits pour l'achat du matériel nécessaire à la production et faciliter l'accès à des aides publiques.

Approvisionnement local de la restauration collective

Ainsi, les espaces-test contribuent au redéploiement d'une agriculture de proximité, à la création de nouveaux produits et filières agricoles et donc à la dynamisation du territoire. La Communauté de communes des Sources de l'Orne a par exemple acquis en 2018 la Ferme de Boisville à Sées (61), avec plusieurs objectifs : développer les circuits courts et l'agriculture biologique ; créer un pôle d'activités au-

tour de l'agriculture, de l'alimentation et de l'économie solidaire ; pérenniser l'approvisionnement local de la restauration collective et accueillir et former des jeunes. Dans le même esprit, la communauté urbaine Le Havre Seine-Métropole a créé une ferme-test permanente en maraîchage biologique. Celle-ci accueille trois porteurs de projet qui disposent de tout l'équipement nécessaire. Si l'objectif premier est d'accompagner l'installation, le dispositif répond également à d'autres préoccupations de la collectivité : emploi, alimentation, équilibre entre zones urbaines et rurales, etc.

Maintenir une agriculture multidimensionnelle

Les espaces-test répondent à un enjeu essentiel : maintenir une agriculture multidimensionnelle, qui au-delà de sa vocation nourricière rend d'autres services : sociaux, environnementaux, etc. Le test d'activité légitime la collectivité en partant d'une action concrète sur une parcelle jusqu'à une politique plus large sur le développement de l'agriculture locale agricole, l'alimentation de qualité et la préservation des ressources naturelles. Il est cependant essentiel que la collectivité se dote de moyens humains importants et ne délègue pas à des prestataires la conception et la mise en œuvre de sa politique agricole et alimentaire locale.

Entreprendre à plusieurs

Les travaux agricoles se prêtent à l'entraide et nombre d'agriculteurs créent des exploitations à plusieurs. Dès les années 1960, le statut de groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) - a été créé pour répondre à une forte demande en faveur de dispositions fiscales et juridiques régissant le travail collectif. De nouvelles formes coopératives ont plus récemment vu le jour comme les Coopératives d'activités et d'emploi (CAE) et les Sociétés coopérative ouvrière de production (Scop) et sont utilisées afin de diminuer les risques lors de l'installation. En espace-test agricole, beaucoup ont des projets d'installation en commun et ces statuts permettent de réaliser des travaux en collectif, de mutualiser des moyens, de créer des ateliers complémentaires et de ne pas être isolé sur sa ferme. Plusieurs portraits de ce recueil en témoignent.

Des compétences complémentaires

Le test offre aussi la possibilité de travailler à plusieurs sans avoir à répondre à la question du statut de la ferme, qui sera décidé par la suite, après avoir validé l'organisation des activités, leur économie et les rôles et envies de chacun. Plusieurs personnes, c'est également plusieurs compétences. Dans l'Orne, une ferme maraîchère en test d'activité,



La Ferme de Tanga, a développé un projet de conserverie. L'un des membres du collectif, formé au maraîchage, a rapidement pris un rôle de « référent » pour la production de légumes tandis qu'une autre se formait et créait la conserverie. Plus tard, cette initiative a intéressé d'autres maraîchers désireux de diversifier leur activité. Ils ont alors sollicité des prestations de service à la conserverie.

De nouvelles formes de commercialisation

À Caligny dans l'Orne, Thérèse Wenger et Yannick Srodawa ont créé une activité de production cidricole et d'élevage porcin, valorisant ainsi les vergers cidricoles et les prairies de la ferme. Pour la plupart, les porteurs de projet en test vendent leurs produits en circuits courts. Pour faire face à la saturation des marchés et Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap), ils créent de nouvelles formes de commercialisation. Sarah et Emmanuel (cf.p. 26), de Bretoncelles, se sont engagés dans la création d'un magasin de producteurs. Erwin et Clara (cf.p. 18) ont créé un marché à la ferme associant près d'une dizaine de producteurs. La commercialisation sur les plateformes internet est également monnaie courante.

Accueillir et diversifier l'activité

Les marges étant relativement réduites dans certaines activités comme le maraîchage, le porteur de projet doit imaginer des moyens pour valoriser sa production ou mutualiser des moyens de production. Il peut créer un partenariat avec un agriculteur installé pour valoriser ses produits par la transformation ou pour créer une nouvelle activité en profitant de terres ou de matériel disponibles.

Un outil pour accueillir un partenaire

L'espace-test est également un outil idéal pour un agriculteur installé souhaitant ouvrir tout ou partie de son exploitation à un partenaire. C'est le cas de la Ferme du Perrier à Saint-Lô (50). Yvan Dubos (cf. p.22), éleveur laitier bio, a mis à disposition d'un maraîcher trois hectares de ses terres, puis a accueilli un espace-test pour mettre en œuvre une activité de transformation de sa production de lait, via un contrat de parrainage. 35 000 litres de lait sont valorisés chaque année par le groupement agricole d'exploitation

en commun qui a été créé dans ce but. Le dispositif d'espace-test lui aura permis de se diversifier sans risque et investissement conséquent. Ailleurs dans la Manche, un éleveur laitier bio accueille un paysan boulanger : Emmanuel Cardet, à Marchésieux, met à disposition cinq hectares de terres agricoles pour accueillir Romain Legros, qui peut ainsi produire ses céréales dans la rotation de cultures de son accueillant. Le test permet alors de vérifier la possibilité de travailler ensemble et de mesurer l'intérêt d'une association.

Expérimenter et développer

L'espace-test offre la possibilité d'expérimenter humainement, techniquement et économiquement. Il permet d'évaluer différentes cultures ou approches et itinéraires techniques en limitant la pression économique et financière et en bénéficiant d'un accompagnement. Certains maraîchers ont démarré avec des buttes de permaculture, pour évoluer vers un modèle à plat tout en limitant le travail du sol. En élevage, Clara (cf. p.18) s'est permis de passer en mono-traite et de vérifier la pertinence de ce choix. La Ferme du Bosquet de la Vère (cf. p.28) à Caligny (61) a complété son activité de culture de fruits par un élevage de porcs et de poulets. Une activité de plantes à parfum a également été développée puis abandonnée. Toutes ces activités sont complémentaires – les porcs, par exemple, préparent les sols des maraîchers et sont nourris avec les invendus – ce qui permet d'étoffer progressivement l'offre.



L'espace-test offre la possibilité d'expérimenter humainement, techniquement et économiquement.

Préserver les ressources naturelles

L'émergence de l'agriculture biologique et son poids de plus en plus important dans l'agriculture française (près de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018) symbolise la volonté des nouveaux agriculteurs de se positionner sur des modèles vertueux et respectueux de l'environnement mais aussi du bien-être des salariés. Les espaces-test s'inscrivent naturellement dans cette dynamique qui s'accélère et trouve un écho particulier auprès des jeunes générations.

Non-recours aux produits chimiques

La plupart des modèles biologiques, depuis le maraîchage plein-champ et l'élevage traditionnel jusqu'aux techniques les plus sophistiquées – agroécologie, permaculture, agriculture naturelle, forêt comestible, vins naturels, biodynamie – ont tous en commun le non-recours aux produits chimiques et le respect des rythmes naturels. Mais tous les porteurs de projets ne cherchent pas systématiquement à se conformer à un cahier des charges précis. Par exemple, l'agriculture paysanne n'est pas forcément bio, mais cherche à concilier une dimension sociale (emploi, conditions de travail, solidarité entre les paysans), une dimension économique et une dimension environnementale. La plupart de ces modèles se positionnent surtout comme une alternative à



l'agriculture conventionnelle, et sont la traduction d'un projet politique visant à la souveraineté alimentaire des territoires et à l'indépendance des producteurs.

Rejet du modèle industriel

Ce rejet de l'industrialisation de l'agriculture et de la monoculture commence à transformer en profondeur le monde rural. Par l'utilisation raisonnée des ressources (eau, pétrole, bois, etc.), ils contribuent même parfois à régénérer une biodiversité en berne. Mais les porteurs de projet ne sont pas les seuls à se préoccuper des problématiques environnementales et sont souvent aidés par les collectivités territoriales dans la préservation de l'environnement. Ainsi, la Communauté de communes des Sources de l'Orne s'est appuyée sur l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour financer l'achat de la Ferme de Boisville à Sées (61). La ferme étant située sur une zone de captage d'eau, l'idée est d'installer des productions agricoles non polluantes et donc de réduire le travail de potabilisation et les coûts des traitements de l'eau.



Le test, une expérience réversible

Au cœur de l'accompagnement, il y a la notion de réversibilité : le test d'activité doit, autant que possible, limiter la prise de risque financière du porteur de projet. Ainsi, cela laisse la possibilité de revoir le projet, en partie ou en totalité. Les investissements sont donc nécessairement limités et progressifs. L'exemple de Benjamin (cf. p.24) est révélateur de cette démarche : après avoir fait l'acquisition de terres agricoles à Tessy-sur-Vire, il réalise 25 000 euros d'investissement pour créer sa ferme maraîchère.

Peser le pour et le contre

La première année, il lance ses cultures, installe une serre, puis commence à vendre ses premiers légumes. Appuyé par le dispositif de la Région Normandie « Stage créateur en espace-test agricole », il bénéficie d'une allocation mensuelle qui lui permet de se consacrer à son test. Puis, au cours de la deuxième année, alors que sa production augmente et que ses débouchés se consolident, il commence à se rémunérer. Au terme du test, il aura encore la possibilité de peser le pour et le contre de s'installer. L'accompagnement autour du porteur de projet a pour objectif de faire de cette période une expérience riche d'enseignements afin que le testeur puisse rebondir au cas où il constate que l'activité n'est finalement pas viable, ou pas compatible avec l'idée qu'il s'en faisait. Au contraire, s'il confirme son projet et désire s'installer, il pourra s'appuyer sur cette expérience pour créer les conditions d'une entreprise pérenne.

Un appui administratif et comptable

Si, au moment de créer son activité, le défi technique est le plus évident, le porteur de projet doit trouver des débouchés rémunérateurs et ne pas vendre à perte. L'accompagnement de la Coopérative d'activité et d'emploi Rhizome répond à ce besoin en apportant un appui sur la gestion administrative et comptable, ainsi que des temps de travail spécifique sur l'analyse économique du projet. Par ailleurs, Rhizome initie avec les porteurs de projet une réflexion autour des produits proposés et des clientèles qui se matérialise par une démarche de communication et de vente cohérente. C'est ainsi que se construisent de nouvelles filières locales et débouchés qui modifient en profondeur la manière de consommer : marchés à la ferme, plateforme logistique locale (Mil Perche), magasins de producteurs, associations de maintien de l'agriculture paysanne, vente en ligne...

Pontchardon (61)

La ferme de l'Alliance



Production

Maraîchage sur sol vivant,
poules pondeuses, pension
pour chevaux

Main d'œuvre

3 travailleurs (UTH)

Commercialisation

Vente directe, marchés,
Amap, petites épiceries locales

Partenaire

Rhizome

SURFACE

11 ha
dont

1 ha
pour
Clémentine

Marie et Vincent accueillent pour transmettre et se diversifier



**Partager des
connaissances et
savoir-faire
avec de nouveaux
paysans.**

En janvier 2014, Marie et Vincent Levavasseur posent leurs valises dans une fermette du Pays d'Auge avec pas mal de projets en tête. Situé proche de Vimoutiers (61), le lieu allié, sur onze hectares, haies bocagères, petit manoir du XVIII^e siècle, herbages champêtres et vergers à l'abandon. Les premières années sont consacrées à l'aménagement du lieu pour les ateliers de production : poulaillers, serres, irrigation, clôtures des chevaux... Parallèlement, ils travaillent à la recherche de débouchés commerciaux. Rapidement, ils démarrent une collaboration avec Rhizome pour accueillir différents porteurs de projets, via le dispositif de l'espace-test. Pour Marie et Vincent, ce système permet de partager des connaissances et savoir-faire avec de nouveaux paysans, tout en testant des possibilités de diversification pour faire évoluer la

ferme. Les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement quotidien pour lancer leur atelier et peuvent expérimenter de nouvelles pratiques sans risque financier important.

Démarrer sereinement avec des allocations chômage

Après avoir travaillé dans la préservation du patrimoine, Clémentine Curial a participé à plusieurs formations en maraîchage organisées par le réseau Maraîchage sur sol vivant et a rejoint, en 2018, l'espace-test sur la ferme de Vincent. La première année du test, Clémentine a conservé ses allocations chômage, ce qui lui a permis de démarrer sereinement. Dès la deuxième année, elle commence à dégager des revenus : *« C'était gratifiant, car je pouvais envisager de créer une activité qui me permette de vivre. Cette mise en situation réelle est essentielle pour se projeter dans une installation. »*

Un paysan doit toucher à tout

Non issue d'une famille d'agriculteurs, Clémentine avait conscience de son déficit de connaissances à la fois théoriques et pratiques : *« Mais je n'étais pas toute seule. Vincent a su être très présent au début pour me mettre le pied à l'étrier : les bons réflexes, les gestes, l'organisation, la méthode générale... Rhizome m'a apporté le cadre administratif.*



Ensuite, Vincent s'est retiré pour me laisser prendre la mesure de mes responsabilités et faire mes erreurs. La principale difficulté a consisté à devenir polyvalente. Au-delà de son activité agricole, un paysan doit toucher à tout : faire du béton, se servir d'une scie à métaux... Pour la partie purement métier, parallèlement à l'apport de Vincent, j'ai rencontré d'autres exploitants, via Rhizome ou Vincent et via la tutrice Morgane Fournier. Les visites d'exploitations existantes m'ont vraiment inspirée et aidée. »

● **« Vincent a su être très présent au début pour me mettre le pied à l'étrier : les bons réflexes, les gestes, l'organisation, la méthode générale... »**

Cambremer (14)

La ferme de Mimarnel



SURFACE

8 ha

➔ **Production**
Fromage de chèvre,
maraîchage sur sol vivant

➔ **Main d'œuvre**
2 et à terme **3**
travailleurs (UTH)

➔ **Commercialisation**
Vente directe, marchés, Amap,
petites épiceries locales

➔ **Partenaire**
Rhizome

Clara reprend la ferme familiale via le test d'activité

● **Elle a pu faire à sa façon et développer de nouveaux circuits de commercialisation.**

Clara Motte a grandi dans la ferme de ses parents, Jacques-Antoine et Virginie, qui élèvent des chèvres à Cambremer (14), un village dynamique de 1 200 habitants. Après une licence des Beaux-Arts à Rouen, elle décide de suivre leur trace en passant un Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole au Rheu (35). De 2017 à 2018, elle travaille à leurs côtés avec le statut d'aide familiale. Puis elle acquiert le cheptel et s'engage dans un test d'activité avec Rhizome. Pendant son test, elle s'approprie la ferme, passe en mono-traite, puis en agriculture biologique et développe de nouveaux circuits de commercialisation. Ses fromages de chèvre sont vendus via huit associations de maintiens pour l'agriculture paysanne (Amap), sur les marchés de Cambremer et de Lisieux une partie de l'année, dans cinq épiceries et aux groupes accueillis l'été pour des visites pédagogiques. À l'initiative de Clara, une vente à la



●
Leurs deux activités sont hébergées juridiquement par Rhizome, ce qui allège leur gestion administrative et simplifie leur comptabilité

pas de problème pour écouler, car la ferme est bien située – elle attire beaucoup de touristes – et nous sommes en plein boom du "Manger bio et local" ». Leurs deux activités sont hébergées juridiquement par Rhizome, ce qui allège leur gestion administrative, simplifie leur comptabilité ou encore apporte de la flexibilité. Au cours de la première année de test, ils bénéficient du stage créateur en espace-test agricole du Conseil régional de Normandie qui leur alloue une allocation mensuelle. En deuxième année, ils deviennent entrepreneurs-salariés de Rhizome et se rémunèrent par leur activité. Une partie des bénéfices est réinvestie dans la ferme car ils n'ont pas d'emprunt bancaire : le test a été financé via des apports personnels.

ferme est organisée chaque semaine, avec d'autres producteurs locaux (miel, cidre, pain...) situés à moins de cinq kilomètres de la ferme.

Un stage créateur en espace-test agricole

Clara a eu connaissance du test d'activité par Erwin Gaudin, son compagnon, qui a créé une activité de maraîchage bio sur sol vivant, en vente directe. « *Notre activité est 100 % locale, s'enorgueillissent-ils. Nous n'avons*

Trois personnes sur huit hectares

En outre, Clara bénéficie d'un fort esprit de solidarité locale grâce à l'investissement de ses parents sur le territoire depuis le début des années 1980. Le couple peut donc emprunter régulièrement du matériel à ses voisins. Par la suite, ils pensent s'installer en créant un groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec), envisagent d'ouvrir un magasin de producteurs à la ferme, de trouver un associé ou d'embaucher un salarié, voire d'ouvrir la ferme à quelqu'un qui deviendrait référent d'un nouvel atelier, comme un paysan-brasseur ou boulanger : « *il y a de la place, nous voulons prouver qu'il est possible de faire vivre trois personnes sur huit hectares* ».

Seine-Maritime

La ferme de Cauville-sur-mer



SURFACE

4 ha

- ➔ **Production**
Maraîchage bio (fleurs comestibles et légumes)
- ➔ **Main d'œuvre**
3 travailleurs (UTH)
- ➔ **Commercialisation**
Grande distribution et distribution bio, circuits courts, Amap, vente directe, paniers pour entreprises, chaque porteur de projet construisant ses propres réseaux de commercialisation
- ➔ **Partenaires**
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Nid'Agri (Rhizome, Civam normands, Bio en Normandie, Terre de liens Normandie)

Le Havre crée un espace-test agricole pour dynamiser l'activité agricole locale

● **Une ferme-test qui offre toute l'infrastructure nécessaire : bâtiments, tracteur, tunnels de production et réseau d'irrigation.**

Afin de favoriser la création, la reprise ou la diversification d'exploitations agricoles, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (54 communes - 269 300 habitants) propose depuis 2015 aux porteurs de projets de se tester avant de s'installer sur le territoire. Elle met à leur disposition une ferme-test en maraîchage biologique à Cauville-sur-Mer (76), qui peut recevoir jusqu'à trois activités et offre toute l'infrastructure nécessaire : bâtiments et matériels, tracteur, tunnels de production et réseau d'irrigation. Ce dispositif innovant a pour vocation de soutenir l'agriculture périurbaine et de mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire. Neuf personnes ont ainsi été accueillies sur le site pour développer leur activité de maraîchage, accompagnées par le collectif Nid'Agri (Rhizome, Civam normands, Bio en Normandie et Terre de liens) depuis 2018. Quatre

porteurs de projet se sont installés, soit en propre, soit dans le cadre d'un groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) ; le dernier ayant développé un projet d'agriculture urbaine en hydroponie.

Un sas entre la formation et l'installation

« Inspirés par des remontées de terrain validées par les politiques et mises en lien avec les besoins du territoire, nous avons compris, à partir de 2010, la nécessité de créer un sas entre la formation et l'installation de nouveaux agriculteurs, du fait du déficit de transmission dans le cadre familial », explique Mélanie Briand, responsable du pôle agriculture et alimentation à la Direction développement économique et agricole, Le Havre Seine Métropole. « Ce modèle de test permanent affiche une belle dynamique et nous réfléchissons à d'éventuels développements dans d'autres types de production, élevage ovin et éco-pâturage par exemple. »

Un test grandeur nature

Gladys Heude a rejoint cette couveuse d'activités maraîchères en 2016 : « J'ai pu tester en grandeur nature mon projet de culture de fleurs comestibles et aromatiques, sans devoir investir immédiatement dans du matériel ou des terres. C'est une reconversion que j'ai initiée à Cauville après une formation (BTA). Pour une personne non issue du milieu agricole, il



est important, au-delà de la formation, de rencontrer d'autres producteurs, notamment via des stages. À mesure que je commençais à dégager du chiffre d'affaires, j'ai commencé à investir dans une activité en propre. Au bout de trois ans, je me suis installée et malgré le contexte sanitaire, je viens de boucler une première année d'activité satisfaisante. J'ai appris à m'adapter : travaillant au départ majoritairement avec des restaurateurs, il a fallu que je fasse évoluer mon modèle de commercialisation (vente à la ferme, paniers). Là encore, l'accompagnement a été essentiel pour me donner l'envie d'oser ! »

● « J'ai pu tester en grandeur nature mon projet de culture de fleurs comestibles et aromatiques, sans devoir investir immédiatement dans du matériel ou des terres. »

Manche

La ferme du Perrier - Saint-Lô



SURFACE

70 ha

Production

Lait bio et transformation, accueil d'une activité de maraîchage

Main d'œuvre

3 travailleurs (UTH)

Commercialisation

Circuits longs via des coopératives, circuits courts pour les produits transformés

Partenaires

Civam, Lycée de Thère, Chambre d'agriculture

Yvan accueille Arnaud pour lancer une activité de transformation

Suite à la crise du lait de 2009, Yvan Dubos, éleveur laitier bio à Saint-Lô (50), réfléchit à diversifier ses activités. Il décide d'abord de mettre à disposition trois hectares de ses terres pour aider un maraîcher à s'installer. Il projette également de valoriser le lait produit sur la ferme, dans une optique de circuits courts et de dynamisation locale, mais ne souhaite pas se lancer lui-même. Il rencontre, via des amis communs, Arnaud L'Huillier, qui cherchait un métier qui avait du sens pour lui (écoconstruction ou maraîchage bio). Après un bac scientifique, Arnaud a suivi une formation en production d'eau potable et a obtenu un certificat d'aptitude professionnelle de menuiserie. Suivront plusieurs postes salariés dans l'animation et la surveillance d'un lycée agricole. Il obtient également un Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole grâce à des cours à distance et travaille sur la ferme avec Yvan pour acquérir des compétences et des connaissances spécifiques à l'élevage laitier.

● **Acquérir des compétences et des connaissances spécifiques à l'élevage laitier.**



Un contrat de parrainage

En 2015-2016, Arnaud se familiarise avec le travail de la ferme en intégrant la partie production. L'année suivante, Yvan l'accueille en contrat de parrainage (un statut pour se tester pendant un an) et l'activité de transformation se met en place en utilisant, notamment, les locaux du lycée de Thère. En 2017, le groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) d'Arnaud et Yvan est officiellement créé. Avec environ 70 vaches laitières, le Gaec produit aujourd'hui 220 000 litres de lait par an :

35 000 sont transformés sur place par Arnaud, 180 000 livrés à Biolait et le reste sert à l'alimentation des veaux. Si un atelier de transformation a été construit à l'installation d'Arnaud, le matériel qu'il contient provient surtout de la récupération, ce qui répondait à l'objectif de limiter les investissements. La vente des produits transformés est majoritairement réalisée en circuits courts : vente directe, marché, épicerie et restaurateurs locaux, Biocoop. La production de veaux est également commercialisée sur des marchés locaux.

Tester une relation

Pour Arnaud « le contrat de parrainage m'a permis d'intégrer une structure existante éprouvée et de bénéficier de tout le savoir-faire d'Yvan. Il aura également contribué à démarrer la vente directe plus tôt et à constituer, via la vente à la ferme, une clientèle très avide de produits bio et locaux. Autant d'arguments qui ont renforcé notre dossier bancaire ». Et pour Yvan, « le parrainage a permis de tester notre relation et tous les aspects humains qui entrent en compte dans une association. Il prévoit également une rémunération pendant la période de test, tout en conservant les droits Pôle Emploi pour l'installation. Enfin, il m'aura aidé à évaluer les potentialités de la diversification, sans prendre trop de risques et sans investissement lourd. »



La vente des produits transformés est majoritairement réalisée en circuits courts : vente directe, marché, épicerie et restaurateurs locaux, Biocoop.

Tessy-sur-Vire (50)

La ferme du Buisson

➔ Production

Maraîchage diversifié, arboriculture et jus de pomme, plantes à parfum, aromatiques et médicinales

➔ Main d'œuvre

1 travailleur (UTH)
+ saisonniers

➔ Commercialisation

Vente directe, marchés, mairie, commerces de proximité, b(B)iocoop

➔ Partenaires

Rhizome, Biopousses

SURFACE

1,4 ha
dont

0,4 ha
de verger

Pour Benjamin, un accompagnement technique et entrepreneurial décisif

Si l'idée de créer une activité agricole n'était pas la priorité de départ – mais plutôt l'accompagnement au changement des pratiques (recyclage, transport doux, animation...) – elle s'est imposée à mesure que Benjamin Guiffard réalisait des stages saisonniers chez un maraîcher de Saint-Lô (50). « *L'agriculture nous concerne tous et son impact est très important, notamment sur la biodiversité. J'ai compris que j'avais le goût et la motivation de contribuer à l'alimentation saine de mes concitoyens. Mais j'avais besoin d'accompagnement, car hormis mes stages, je parlais de très loin* », explique-t-il. Pendant trois ans, Benjamin réalise des stages et travaille comme salarié. En parallèle, avec sa compagne, ils cherchent des terres. Il réalise son plan de professionnalisation personnalisé, élément indispensable pour prétendre à la Dotation jeune agriculteur et participe à d'autres stages organisés par

● **« J'avais le goût et la motivation de contribuer à l'alimentation saine de mes concitoyens. Mais j'avais besoin d'accompagnement. »**

des groupements d'agriculteurs bio. C'est alors que la mairie de Tessy-sur-Vire (50) lance un appel à projet pour installer un maraîcher qui fournirait la maternelle et la maison de retraite en légumes bio de saison.

Réfléchir aux investissements et débouchés

« Ceci m'a permis de m'installer, même si au final les commandes de la Mairie restent très minoritaires dans mon activité. J'ai bénéficié de l'accompagnement technique de Biopousses, une couveuse de maraîchers bio à Lingreville dans la Manche. Rhizome m'a apporté un statut, un appui comptable et un soutien administratif, notamment pour le dossier bancaire, tout en m'engageant à réfléchir dès le début sur les débouchés. Sans le test, l'installation aurait été beaucoup plus stressante et je me serais certainement trompé de circuit de commercialisation. Avec le test, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas besoin d'investir autant pour produire et vendre. »

Des parrains pour le partage d'expérience

Dans le cadre du test d'activité, Benjamin bénéficie de l'accompagnement de deux parrains : des maraîchers bio déjà installés. Un autre maraîcher l'accompagne ponctuellement sur le volet technique, sans être lié au test d'activité. « Ils donnent leurs conseils et partagent leurs expériences, surtout en saison haute :



itinéraires techniques, plannings de culture, choix du matériel... Ils ont d'ailleurs été de bons conseils lors de l'investissement. Ils apportent le recul nécessaire pour prendre des décisions bien informées et bien sûr une expérience étendue. » Après deux années de test, Benjamin se rémunère par son activité, tout en continuant de s'interroger sur le fait de s'installer à son compte à l'issue du test. « Cela nécessite d'être très disponible et de porter une charge importante en termes d'organisation et de planification des cultures. »

● Dans le cadre du test d'activité, Benjamin bénéficie de l'accompagnement de deux parrains : des maraîchers bio déjà installés.

Bretoncelles (61)

Les Jardins de la rue



SURFACE

6 ha

➔ **Production**
Maraîchage biologique
diversifié

➔ **Main d'œuvre**
2 travailleurs (UTH)
+ saisonniers

➔ **Commercialisation**
Vente directe, marchés,
commerces de proximité,
magasin de producteurs

➔ **Partenaires**
Parc naturel régional du Perche,
Communauté de communes Cœur
du Perche, Coopératives d'activité et
d'emploi Crescendo puis Rhizome



Emmanuel : quand le foncier va, tout va !

● « **Nous n'avions pas pris la mesure de tout ce qu'un projet d'installation agricole impliquerait...** »

En reconversion professionnelle en Belgique, Emmanuel Godinot, titulaire d'un Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole, et sa compagne Sarah Gilsoul, écumant les routes de France pour trouver des terres où s'installer. « Une petite annonce, proposait la reprise d'une activité à Bretoncelles chez un agriculteur céréalier, suite au départ de deux maraîchers. Notre candidature a été retenue, après notre visite du site avec les animateurs du Parc naturel régional du Perche et nous nous sommes lancés, explique Sarah. Sans réels moyens financiers, nous n'avions pas pris la mesure de tout ce qu'un projet d'installation agricole impliquerait... L'espace-test nous aura permis de clarifier notre projet. »

Faciliter l'installation avec la location de matériel

À Bretoncelles, une ferme maraîchère allait disparaître. Le Parc naturel régional (PNR) du Perche s'en est emparé pour créer le premier lieu de l'espace-test agricole

du Perche. Une opération rendue possible par l'implication de la communauté de communes Cœur du Perche, qui a acheté l'ensemble du matériel aux anciens maraîchers, ensuite loué aux testeurs avec possibilité de le racheter. Arrivés en 2015, Emmanuel et Sarah se sont installés en 2019, après trois ans de test : « *Nous nous inscrivons dans la dynamique des circuits courts qui ancrent notre activité dans le territoire. Nous avons démarré rapidement les premières ventes grâce aux cultures implantées par les maraîchers précédents. Nous nous sommes accordés des salaires à partir de la deuxième année d'exploitation, vivant au démarrage avec le RSA et de petits besoins ! La ferme que nous avons créée ne serait pas du tout celle qui existe aujourd'hui s'il n'y avait pas eu l'espace-test.* »



Des projets nécessitant peu d'investissements

Pour Christophe Lecuyer, propriétaire des terres, l'enjeu résidait à la fois dans la diversification de la production et la transmission : « *L'espace-test s'adresse à des gens qui n'ont pas de capitaux disponibles et qui vont pouvoir tester des projets nécessitant peu d'investissements.* » Thierry Liger, président de la communauté de communes Cœur du Perche ajoute : « *L'objectif était d'approvisionner le marché local et la restauration collective en légumes bio, en contribuant à l'implantation durable de maraîchers. La difficulté aura consisté à mobiliser les élus de la col-*

lectivité sur un sujet peu habituel pour eux ». Camille Henry, responsable du pôle valorisation des ressources et agriculture au PNR du Perche conclut : « *Notre objectif est d'appuyer le développement des activités agricoles et de la bio, pour l'approvisionnement de la restauration collective. Les financements proviennent des fonds européens Leader et du Conseil départemental de l'Orne. Quatorze porteurs de projets ont été accompagnés depuis la création de l'espace-test dans le Perche. Quatre entreprises ont été créées et sept entrepreneurs sont aujourd'hui en phase de test.* »

● « **Notre objectif est d'appuyer le développement des activités agricoles et de la bio, pour l'approvisionnement de la restauration collective.** »

Caligny (61)

Le Bosquet de la Vère



SURFACE

4,5 ha

Production

Vergers mixtes (fruits à pépins et petits fruits pour jus et cidre), élevage de porcs

Main d'œuvre

2 travailleurs (UTH)

Commercialisation

Vente directe et petits commerces de proximité pour les produits transformés

Partenaire

Rhizome, Flers Agglomération, Région Normandie

Yannick et Thérèse parient sur la ferme en collectif

« Nous cherchions une ferme en collectif pour tester un nouveau mode de production associant végétal et élevage », expliquent Yannick et Thérèse Wenger Srodawa, qui ont tous deux réalisé des études agricoles. Arrivés en 2016 – avec Joseph (maraîcher et éleveur avicole) et Hannah (artisane-tisseuse) – sur une ferme pour laquelle l'agglomération de Flers avait lancé un appel à candidatures, ils produisent et transforment des fruits à pépins et des petits fruits. Rapidement, ils décident également d'élever des cochons : « Les deux activités sont très complémentaires : les cochons permettent de préparer le sol du maraîcher. L'activité offre des rentrées d'argent intéressantes car c'est un produit d'appel. »

● **« Nous cherchions une ferme en collectif pour tester un nouveau mode de production associant végétal et élevage. »**

Un temps pour tester une association

En 2017, ils débutent un test d'activité avec Rhizome. « Nous ne savions pas avec quel statut entreprendre, n'étant pas certains de vouloir s'associer tout de



Au cours de la première année, ils bénéficient du stage créateur en espace-test agricole de la Région Normandie.

suite avec Joseph qui était déjà sur place, intégrer toutes les activités de la ferme – maraîchage, fruits et élevage de cochons – au sein d'une même entité. Et le test nous permettait de mettre en place progressivement notre activité, sans être engagés par des subventions ou des prêts importants. On a pu expérimenter à notre guise ! » Leur démarche s'inspire

des travaux de Geoff Lawton sur la permaculture : 24 porcs pâturent dans une prairie entre des buttes de petits fruits et sous des arbres fruitiers. La ferme produit 1 000 litres de jus, 1 000 litres de cidre et du vinaigre. Les fruits sont vendus frais, mais également transformés en gelée, confiture, fruits séchés ou en cuir de fruits.

Pour y parvenir, Yannick et Thérèse réalisent des aménagements importants : plantations, fabrication de buttes pour les petits fruits, rénovation de bâtiments d'exploitation, rénovation d'une maison d'habitation, etc. Au cours de la première année, ils bénéficient du stage créateur en espace-test agricole de la Région Normandie qui leur permet de bénéficier d'une rentrée d'argent suffisante pour vivre.

Ouvrir la ferme et préserver la biodiversité

Si Yannick et Thérèse affirment leur choix de trouver un compromis entre une activité agricole prenante et le besoin de consacrer du temps à leurs trois enfants, leur quête est « *de montrer ce qu'on peut faire pour préserver la biodiversité* ». Dans le cadre du projet collectif La Bérouette, ils organisent des journées « portes ouvertes » afin de présenter leurs activités et techniques de production aux habitants. Au terme des trois années de test, Yannick et Thérèse créent en juin 2020 leur propre entreprise agricole en bénéficiant d'aides à l'installation, sur les terres rachetées par le collectif.

Vers de nouvelles formes statutaires

Les porteurs de projet accompagnés dans le cadre des espaces-test ont l'ambition de créer une activité qui va leur permettre de se dégager un revenu pendant qu'ils sont actifs. Souvent, ils cherchent également à entreprendre à plusieurs pour réaliser des travaux en collectif et mutualiser des moyens, créer des ateliers complémentaires et ne pas vivre seul et isolé dans leur ferme.

Ces deux motivations les incitent à se tourner vers de nouvelles formes statutaires pour créer leur activité. Le test offre la possibilité de travailler à plusieurs pour avoir le temps de réfléchir au choix d'un statut pour l'installation qui dépend d'une réflexion sur l'organisation des activités, leur économie, les rôles et envies de chacun...

La recherche d'une forme juridique adaptée au projet doit également tenir compte du fait que les porteurs de projet souhaitent un statut protecteur. Cela est d'autant plus important qu'ils ont souvent une carrière professionnelle antérieure et feront peut-être un autre métier par la suite. Or, le modèle agricole familial d'après-guerre a encouragé les agriculteurs à se constituer un patrimoine par l'achat de terres, de bâtiments, d'un cheptel, d'outils... Au moment du départ en retraite, l'agriculteur, qui a peu cotisé pendant

son activité, revend ce patrimoine pour vivre ses vieux jours. On voit ainsi émerger deux aspirations différentes : vivre de son activité et rechercher un statut protecteur d'une part et de l'autre, se rémunérer mais peu cotiser et chercher à constituer un patrimoine.

La question de l'agriculture de groupe n'est pas nouvelle et en France et on compte 95 000 exploitants agricoles en groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec). Mais une partie des nouveaux agriculteurs est intéressée par de nouvelles formes de statuts. Celui d'entrepreneur salarié, offert par les Coopératives d'activité et d'emploi, répond en partie à ce besoin : associé de la coopérative, l'entrepreneur dispose de la liberté de mener sa propre activité et bénéficie du statut de salarié.

Les porteurs de projets portent aussi un intérêt nouveau aux Sociétés coopératives ouvrière de production (Scop) dans lesquelles on peut entreprendre à plusieurs en étant salarié. Ces formes statutaires ont également pour intérêt de faciliter la transmission de l'outil de production sans réaliser de plus-value : la ferme devient un bien commun. Le test a ouvert une voie mais il s'agit désormais de trouver des formes juridiques plus adaptées : demain, vers une évolution des Gaec ou la création d'une Scop agricole ?

Les espaces-test agricoles en Normandie

Rhizome

Rhizome est une Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) agricole qui intervient dans l'ensemble de la Normandie. Depuis 2016, elle a accompagné 80 porteurs de projet, dont certains en partenariat avec Biopousses et Nid'Agri. Rhizome apporte un accompagnement des personnes dans leur projet, ainsi qu'un statut, un appui à la gestion comptable et administrative, des formations et une mise en réseau.

www.cae-rhizome.com

Biopousses

Dans le département de La Manche, l'espace test Biopousses a accompagné 18 porteurs de projets sur son site de Lingreville depuis 2012. Ces derniers ont bénéficié de prêt de terres et de serres, d'un accompagnement administratif et technique sur la culture de légumes diversifiés. L'association Biopousses et Rhizome apportent un accompagnement conjoint pour les personnes qui se testent en dehors du site de Lingreville. 5 porteurs de projet ont été accompagnés en 2019-2020 sur des activités de maraîchage.

<http://biopousses.over-blog.com>

L'espace-test du Perche

Dans l'Orne, l'espace-test agricole du Perche est piloté par le Parc naturel régional du Perche qui, avec l'appui de Rhizome, fédère les acteurs locaux sur le test d'activité. Depuis 2015, 14 porteurs de projet ont été accompagnés dans ce territoire.

www.parc-naturel-perche.fr/l-espace-test-agricole-fait-pousser-les-projets

Nid'Agri

En Seine-maritime et dans l'Eure, Nid'Agri réunit les CIVAM normands, Terre de liens Normandie, Bio en Normandie et Rhizome. En plus d'un suivi individualisé, les membres de Nid'Agri proposent des groupes d'appui qui se réunissent deux fois par an pour accompagner les porteurs de projets à différents stades de leur développement. Depuis 2018, Nid'Agri a accompagné 12 porteurs de projet.

www.civam-normands.org/index.php/vous-etes/un-agriculteur/installation-agricole

L'espace-test de Cauville-sur-Mer

A Cauville-sur-Mer, Le Havre Seine Métropole a créé un lieu-test agricole permanent qui met à disposition des porteurs de projet en maraîchage biologique des terres, des équipements et un accompagnement via Nid'Agri. 9 porteurs de projet sont passés par l'espace-test depuis 2015. www.lehavreseinemetropole.fr



Reneta

Le réseau national des espaces-test agricoles regroupe une soixantaine de membres. Il apporte appui et conseil pour la création d'espaces-test. Plus d'informations : <https://reneta.fr>

Réalisation

Coordination : Agence de diffusion et d'informations rurales (ADIR) - www.transrural-initiatives.org

Rédaction : Julien Kieffer (Rhizome)

et Emmanuel Berck (Le prêle-plume) - www.lepreteplume.net

Mise en page et création graphique : Cathy Boé - ktyboe@orange.fr

Crédits photo : Rhizome, Adir et Le Havre Seine Métropole

Ce recueil a été financé par l'Union européenne et la Région Normandie dans le cadre du projet «Sécuriser et multiplier les installations agricoles par la mise en réseau des acteurs du test d'activité agricole en Normandie.



Les partenaires du test d'activité en Normandie

